

DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

! AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ !

Merci de retourner sous format papier ces documents (nous ne ferons pas d'impression sur place) :

- Cette fiche récapitulative
- L'Exeat pour les nouveaux élèves (ou certificat de fin de scolarité)
- La fiche de renseignements dûment complétée (+RIB pour la bourse)
- Un extrait du jugement de garde (si parents séparés, élève confié à un tuteur, ...)
- Une copie de carte d'identité, passeport ou titre de séjour **de l'élève**
- Une attestation d'assurance scolaire
- Le règlement intérieur et la charte de vie scolaire signés
- La fiche d'inscription à la demi-pension
- La fiche concernant la tenue professionnelle
- La fiche sanitaire de liaison
- La fiche de renseignements confidentiels (sous enveloppe à l'attention du médecin scolaire)
- Le formulaire de paiement des allocations PFMP (+ RIB)
- La fiche d'inscription à l'AS du lycée
- La fiche d'adhésion à la Maison des lycéens
- La liste de fournitures

Pour information, un fonds social est disponible pour venir en aide financièrement aux familles (transport, cantine,...). Demande à effectuer auprès de l'intendance.

➤ Dernier établissement scolaire fréquenté (**obligatoire**) :

Collège Lycée Autre :

Ville/code postal :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information des familles

A quoi sert cette fiche ?

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant (inscription, changement d'établissement, affectation, inscription aux examens, etc.) et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement intervenant en cours d'année.

Qu'est-ce que l'application Siècle ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans **Siècle** (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements) dont la finalité principale est la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants scolarisés dans les collèges, les lycées ou les établissements régionaux d'enseignement adapté. Ce traitement a également une finalité de pilotage aux niveaux national et académique.

Siècle constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD.

Outre les données collectées au moyen de cette fiche, l'établissement peut saisir dans Siècle des données relatives aux bourses, à la vie scolaire, aux évaluations, à l'orientation et à la gestion financière de votre enfant.

Sont destinataires de ces données :

Au niveau de l'établissement : le chef d'établissement et son adjoint, les agents administratifs habilités chargés de la gestion des dossiers, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale ; dans le cadre des élections des parents d'élèves, les représentants des associations de parents d'élèves sont destinataires des nom, prénom et sexe des élèves et des apprentis ainsi que des données d'identification et de l'adresse de leurs responsables lorsque ces derniers y consentent.

Au niveau départemental : le directeur académique des services de l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation.

Au niveau académique : les agents habilités des services de gestion, des services académiques d'information et d'orientation, des services statistiques académiques et des services académiques des bourses et les agents habilités de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.

Dans les centres d'information et d'orientation : les directeurs des centres d'information et d'orientation du ressort des établissements, les psychologues de l'éducation nationale et les personnels administratifs habilités par les directeurs des centres d'information et d'orientation.

Au sein des collectivités territoriales :

- dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, les maires des communes de résidence des élèves et des apprentis sont destinataires des nom, prénom, sexe et date de naissance des élèves et des apprentis ;
- dans le cadre de conventions de partenariat relatives à l'octroi d'aide à la restauration, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom et prénom des élèves, apprentis et étudiants ainsi que des nom, prénom et adresse de leurs responsables ;
- dans le cadre de l'attribution d'une aide à la scolarité, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève, des informations relatives aux aides financières ainsi que des nom, prénom, adresse, profession et revenus de leurs responsables ainsi que du quotient familial ;
- dans le cadre de l'attribution d'une bourse, les agents habilités de la collectivité locale sont destinataires des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève et montant de la bourse ainsi que des nom, prénom, adresse, profession, informations bancaires et nombre d'enfants à charge des représentants légaux.

L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier adressé au :
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles

Codes à reporter en page 3 (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque () comportent des précisions utiles pour remplir la fiche*

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille ¹ : Né(e) le : ... / ... / Sexe : F M
 Nom d'usage ² :
 Prénom 1 ³ : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Commune de naissance ⁴ : Département de naissance ⁴ :
 Pays de naissance : Nationalité :
 L'élève habite ⁵ chez :
 ou possède sa propre adresse :

 Code postal : Commune : Pays :
 Téléphone portable : Courriel :

¹ Nom de famille : nom de naissance, obligatoire ² Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
³ Prénoms : dans l'ordre de l'état civil ⁴ Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France
⁵ L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

REPRESENTANTS LEGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève

LIEN AVEC L'ELEVE : **A contacter en priorité**

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

Civilité : Mme M. Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom * :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir p.2)
 Adresse :

 Code postal : Commune : Pays :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mes adresses postales et numérique aux associations de parents d'élèves
 Téléphone domicile : Téléphone travail :
 Téléphone portable : Je refuse de recevoir des SMS du lycée

LIEN AVEC L'ELEVE : **A contacter en priorité**

Civilité : Mme M. Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom * :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir p.2)
 Adresse :

 Code postal : Commune : Pays :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mes adresses postales et numérique aux associations de parents d'élèves
 Téléphone domicile : Téléphone travail :
 Téléphone portable : Je refuse de recevoir des SMS du lycée

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ÉLÈVE.**A contacter en priorité**

La personne en charge lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Civilité : Mme M. Lien avec l'élève :

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir p.2)

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

Courriel :

J'accepte de communiquer mes adresses postales et numérique aux associations de parents d'élèves

Téléphone domicile : Téléphone travail :

Téléphone portable : Je refuse de recevoir des SMS du lycée

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Civilité : Mme M. Lien avec l'élève* :

Nom de famille * :

Nom d'usage : Prénom * :

Téléphone domicile : Téléphone travail :

Téléphone portable : Refuse de recevoir des SMS du lycée

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e)** si cette situation vous concerne, **et de fournir le RIB du demandeur.**

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.
De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.
 Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille ¹ :

Nom d'usage ² :

Prénom 1 ³ : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : ... / ... / Pays de naissance* :

Département de naissance ⁴ : Commune de naissance ⁴ :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille ¹ :

Nom d'usage ² :

Prénom 1 ³ : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : ... / ... / Pays de naissance* :

Département de naissance ⁴ : Commune de naissance ⁴ :

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / / 2024

Signature

Règlement Intérieur

Pour consulter le règlement intérieur :

<https://lyc-painleve-courbevoie.ac-versailles.fr/spip.php?article507>



Je soussigné(e) , **responsable** de l'élève
atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du lycée et m'y conformer.

Signature :

Je soussigné(e) , **élève** de atteste avoir
pris connaissance du règlement intérieur du lycée et m'y conformer.

Signature :

Charte de Vie Scolaire : élèves

- **Pas de couvre-chef** dans les bâtiments (1^{ère} infraction : **confiscation** jusqu'au soir ; 2^e infraction : **confiscation** jusqu'à récupération par les parents).
- Aucun élève ne sera accepté dans l'établissement sans présentation de sa carte de lycéen, et devra le récupérer chez lui. De même pour la **tenue professionnelle** le jeudi. Les parents seront alertés par SMS ou téléphone.
- Le bureau de la Vie Scolaire **ne conservera pas** vos objets personnels (trieur, téléphone, habits...) Merci de garder vos affaires sur vous.
- **Interdiction de charger son téléphone** dans l'établissement.
- Les élèves **traînant** dans les couloirs seront **renvoyés en cours et punis** d'une retenue avec un travail **noté**.
- Les élèves en retard non acceptés par leur professeur seront dirigés **en salle de permanence** (Salle 1), avec un travail à effectuer. Ils seront recensés sur Pronote par l'AED en poste.
- La salle de permanence (salle 1) est une salle consacrée exclusivement au **travail**. Elle accueille les élèves qui souhaitent travailler en autonomie, ainsi que les exclus et retardataires non acceptés, tous **munis d'un travail**. Les élèves doivent déposer leur téléphone dans la boîte prévue à cet effet à l'entrée dans la salle, et le récupérer à leur sortie.
- Prévoyez vos pauses **toilettes** pendant les **intercours** : vous ne pourrez pas sortir de cours pour y aller.

Je soussigné(e) , **responsable** de l'élève
atteste avoir pris connaissance de la charte de vie scolaire du lycée et m'y conformer.

Signature :

Je soussigné(e) , **élève** de atteste avoir
pris connaissance de la charte de vie scolaire du lycée et m'y conformer.

Signature :



INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Notre établissement a un système de réservation au ticket : seuls les repas réservés sont payés.

Après avoir remis ce document, vous recevrez un lien pour vous connecter. Vous devrez ensuite réserver et payer les repas avec votre compte en ligne. La réservation se fait au plus tard quatre jours à l'avance.

Délais de réservation de la demi-pension

Jour de réservation semaine en cours	Jour du repas
lundi AVANT 10H00	jeudi
mardi AVANT 10H00	vendredi
<i>Jour de réservation la semaine précédente</i>	
mercredi AVANT 10H00	lundi
jeudi AVANT 10H00	mardi
vendredi AVANT 10H00	mercredi

**ATTENTION ! Vérifiez bien votre boîte mail, notamment les SPAM !
Le mail proviendra de l'adresse *secint.0921625s@ac-versailles.fr***

Pour bénéficier du quotient familial, il vous faut joindre l'une des pièces justificatives suivantes au dossier d'inscription à la demi-pension :

- Attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

ou

- Attestation EquiTables (<https://www.iledefrance.fr/calculateur-quotient-familial>)

En l'absence de pièces justificatives, le quotient familial appliqué sera le tarif maximum.

Je soussigné(e) : (Nom, prénom, père, mère, tuteur)

.....

Mail ***OBLIGATOIRE*** :

Sollicite l'inscription à la demi-pension de :

Nom de l'élève :Prénom :

Classe :

Fait àLe :

Signature du responsable

JEUDI TENUE PRO



**CHEMISIER, BLOUSE
OU PULL FIN**



**PANTALON, JUPE OU
ROBE**



**DERBYS, BOTTES,
BOTTINES
ESCARPINS,
MOCASSINS OU
SNEAKERS NOIRES**



**VESTE DE COSTUME

CHEMISE OU POLO A
COL UNI**



**PANTALON DE VILLE
OU CHINO**



**CHAUSSURES DE
VILLE OU SNEAKERS
NOIRES UNIES**

**SIGNATURE DE
L'ÉLÈVE**

**SIGNATURE DES
PARENTS**





FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM DE L'ELEVE.....Prénom..... Classe.....

né(e) le..... AGE..... SEXE : Masculin [] Féminin []

Personnes à prévenir en cas d'accident

Table with 6 columns: NOM, PRENOM, Tél domicile, Tél portable, Tél travail. Rows for Père, Mère, Autre.

Adresse des parents.....

N° de Sécurité Sociale.....

N° et adresse de l'Assurance Scolaire.....

NOM et adresse du Médecin traitant..... Tél.....

MALADIES - ALLERGIES :

L'élève a-t-il déjà eu : - ASTHME : OUI NON CRISE DE TETANIE : OUI NON - ALLERGIES : OUI NON - Si Oui, à quoi..... - DIABETE : OUI NON - APPENDICITE : OUI NON

VACCINATIONS : joindre la photocopie du carnet de santé

- Date dernier rappel DT POLIO : - Date dernier test tuberculinique : - ROR (2 injections) :

PROBLEMES PARTICULIERS - MEDICAMENTS :

- Si votre enfant a des problèmes particuliers au niveau santé, le signaler à l'établissement (compléter la fiche confidentielle),

En cas de prise de médicaments dans l'établissement, Fournir l'ordonnance médicale.

Date et signature du responsable légal :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

(À remettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire)

Cette fiche est à compléter si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : TEL MOBILE :

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

PAI PPS

Observation particulière :

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé (PAI), conformément à la circulaire n° 2003_135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Cette fiche n'est pas obligatoire ; il en va cependant de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

Date :

Le représentant légal :

Signature :



Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Élève majeur : l'allocation sera obligatoirement versée sur le compte de l'élève.

Autorisation du représentant légal pour les élèves mineurs

Je soussigné (e) (Nom, prénom) :

Représentant légal de l'élève mineur :

Nom Prénom :

Né(e) le ... / ... / à

Inscrit(e) au lycée P. PAINLEVE à COURBEVOIE pour l'année 2024-25.

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :

- Le compte bancaire de l'élève en tant que bénéficiaire direct (**joindre RIB**)
- Mon** compte bancaire en tant que représentant légal (**joindre RIB**)

Cette autorisation doit être accompagnée

- d'une copie du justificatif d'identité du RESPONSABLE**
- d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend «Prénom» «Nom» sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire. En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Date et signature du représentant légal



5 rue de la Montagne,
92400, Courbevoie,
01.46.91.96.80



Association sportive du Lycée Paul Painlevé 2024-2025

En tant qu'élève au lycée Paul Painlevé, vous avez la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre de l'association sportive. Il s'agit d'un engagement volontaire, dans des créneaux encadrés par les professeurs d'EPS.

Voici les activités proposées pour l'année 2024-2025 :

- Futsal
- Basket-ball
- Badminton
- Natation
- Course à pied
- Hip-hop
- Renforcement musculaire

Cotisation : 30€. Nous vous invitons à régler en utilisant l'application **Labaz** (Région Ile-De-France) ou **Pass+** (département 92 et 78) proposant des aides financières à destination des jeunes, pour la pratique d'activités physiques sportives et artistiques. Les démarches sont détaillées au dos.

Vous pouvez aussi régler en espèce ou par chèque à l'ordre de l'association sportive du lycée Paul Painlevé.

Compon à rendre lors de l'inscription

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

N° tél élève : Adresse mail élève :

N° tél responsable : Adresse mail responsable :

Choix des activités :

- Futsal Basket-ball Badminton Natation Course à pied
 Hip-hop Renforcement musculaire

Règlement :

- Espèce Chèque Application Labaz Application Pass+

Date et signature du responsable légal (ou élève si majeur) :

Application Labaz :

L'application Labaz aide financièrement les jeunes d'Ile-de-France à pratiquer des activités physiques et/ou culturelles. En inscrivant vos enfants, vous bénéficierez d'une **enveloppe virtuelle de 100 euros** à utiliser pour des inscriptions à des associations ou des événements culturels.

Nous vous invitons alors à régler la participation de 30 euros via l'application LABAZ et à utiliser le reste de l'enveloppe comme bon vous semble.

Démarche Labaz à suivre :

1. Télécharger l'application LABAZ
App store : <https://apps.apple.com/fr/app/labaz/id6448749127>
Play store : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.iledefrance.labaz&hl=fr>
2. Une fois sur l'application, s'identifier avec ses codes ENT.
3. Se rendre dans l'onglet "Aides" (en bas de l'application) puis sélectionner "Où utiliser mon aide ?" dans le volet "sport et culture" (100€/an).
4. Entrer dans la barre de recherche, cliquer sur "A quel endroit" et taper "Courbevoie".
5. Sélectionner "Association sportive LP Paul Painlevé COURBEVOIE"
6. Générer un coupon de 30 euros à destination de l'association. Un QR code sera alors créé.
7. Présenter le QR à un enseignant d'EPS qui le scannera pour que l'argent soit envoyé sur le compte bancaire de l'AS



Le pass+ :

Le pass+ est carte jeune, permettant de bénéficier d'avantages, mise à disposition par les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine pour les jeunes scolarisés de la 6^e à la majorité. Une aide financière de 80€ (100 pour les boursiers) est allouée pour les activités sportives et culturelles (inscription dans une association ; place pour des événements sportifs, des concerts, des spectacles...).



Démarche Pass+ à suivre :

Comment en profiter ?

- 
1. Créez votre compte Pass+ représentant légal. Il vous permettra de gérer le profil de vos enfants pendant jusqu'à leur majorité.
- 
2. Ajoutez ensuite le profil d'un ou plusieurs enfants sur votre espace.
- 
3. Recevez la carte de votre enfant pour profiter des services Pass+
* Pour les inscrits yvelinois à partir du 3 Juin 2024 : profitez de vos services Pass+ dès la réception de votre courriel de validation du profil !

[Créer un compte](#)

4. Une fois la carte créée, se rendre sur le site « passplus.fr », dans l'onglet « Bouquet des services offerts aux jeunes ». Cliquer sur « en savoir plus », dans le volet « Une aide financière de 80€ » sport et culture puis « Découvrir nos organismes partenaires ».
5. Dans la barre de recherche, taper « Painlevé », entrer dans la page « Association Sportive Lycée Paul PAINLEVE » puis créer un ticket.
6. Choisir l'activité souhaitée puis entrer le montant de 30€ avant de valider.



ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS (MDL)

La MDL est un outil au service des lycéens. Elle aide au développement de la vie culturelle du lycée Painlevé et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans la vie associative, dans les projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités.

Lycée Paul Painlevé

5 rue de la Montagne
92400 COURBEVOIE

Téléphone :
01.46.91.96.80

Courriel :
0921625s@ac-versailles.fr

Le Proviseur
Mustapha HACHEFA

Affaire suivie :
Conseiller Principal d'Éducation

C'est une association loi 1901, qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire.

La MDL est essentielle à la vie culturelle de l'établissement et pour permettre son fonctionnement et l'organisation de projets, la MDL perçoit des cotisations facultatives des parents d'élèves.

Alors si vous souhaitez que votre enfant adhère à la MDL du lycée Paul Painlevé et participer activement à des projets ludiques, nous vous remercions par avance de compléter le coupon-réponse ci-dessous et de le retourner accompagné de votre participation lors du dépôt du dossier d'inscription.

✂-----

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025- MAISON DES LYCEENS

ELEVE

NOM : PRENOM :

CLASSE :

Date	Montant de la cotisation (10 €) ou montant annuel du don en €
..... €

Participation facultative à régler par chèque à l'ordre de LA MDL du lycée Painlevé

Liste de fournitures 2024-2025

Rappel général : une trousse complète est nécessaire pour TOUTES les matières (stylos, effaceur, règle, crayons, etc...)

Maths-Sciences 2024/2025 :

3ème	Secondes	1ères	Terminales
- 1 Classeur grand format - Pochettes plastiques - Lutin (140 vues) - 1 calculatrice scientifique Casio Fx 92	- 1 Classeur grand format - Pochettes plastiques - Lutin (140 vues) - 1 calculatrice scientifique Casio Fx 92	- Lutin (140 vues) - 1 calculatrice scientifique Casio Fx 92	- Lutin (140 vues) - 1 calculatrice scientifique Casio Fx 92

Commerce-Vente : 1 lutin souple format A4 de 80 vues avec une couverture translucide

Gestion-Administration :

Secondes	1ères	Terminales
- 1 classeur bleu - 1 pochettes rouge à élastique - Sous-chemises - Feuilles simples et doubles à grands carreaux - clé USB - calculatrice basique - petit cahier ou bloc notes - livres pass pro pour l'AP	- 1 classeur rouge (de l'an dernier) - 1 pochettes rouge à élastique - Sous-chemises - Feuilles simples et doubles à grands carreaux - clé USB - calculatrice basique - petit cahier ou bloc notes	- 1 pochettes rouge à élastique - Feuilles simples et doubles à grands carreaux - Sous-chemises - clé USB - calculatrice basique - petit cahier ou bloc notes

Langues :

Anglais : 1 porte-vues (80 vues)

Espagnol : 1 cahier 21x29.7

Prévention, santé, environnement (PSE) :

1 lutin 120 vues

Plusieurs surligneurs de couleurs différentes

